

Zeitschrift: Saussurea : journal de la Société botanique de Genève
Herausgeber: Société botanique de Genève
Band: 37 (2007)

Rubrik: Forum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chère Madame,

Suite à votre carte à la Société Botanique de Genève, et à sa demande, je me permets de vous répondre, puisque j'ai été l'initiateur de cette démarche de lutte contre le séneçon du Cap.

Celle-ci, comme la lutte contre l'ambrosie, contre la caulerpe en Méditerranée ou contre la jacinthe d'eau en Afrique n'est pas entreprise sans poser quelques interrogations ou quelques réactions comme vous le signifiez dans votre lettre, mais elle est le résultat d'une réflexion, à laquelle je participe, personnellement, depuis plusieurs années.

En réponse donc à votre réaction, j'aimerais tout d'abord rappeler que c'est l'HOMME et LUI SEUL qui est responsable de l'introduction de ces espèces, puisqu'il s'agit, en ce cas, d'espèces provenant d'autres continents et qui n'auraient jamais pu se déplacer par leur propre moyen.

Dès lors que certaines de ces espèces (et seulement certaines) posent de graves problèmes de santé, de dommages économiques et surtout de graves dégâts à l'environnement, NOUS sommes responsable de ces dégâts et nous avons le devoir de tenter de les éviter. En effet, ces espèces menacent l'équilibre, souvent fragilisé par d'autres activités humaines, de milieux très sensibles: berges de rivières, milieux humides, talus secs riches en orchidées, etc.

Acceptons nous de voir des talus entiers colonisés par la renouée du Japon ou par le séneçon du Cap et voir disparaître ainsi l'orchis bouc, divers Ophrys ou autres Orchis? Pouvons-nous accepter de voir les glariers de l'Allondon totalement envahis par le buddléia et voir ainsi disparaître une faune et une flore qui n'ont plus guère que ces glariers comme refuge? Pouvons nous accepter de voir la jussie envahir les étangs genevois et faire disparaître les dernières stations à *Ranunculus lingua*, *Nymphoides peltata*, *Hippuris vulgaris* ou *Schoenoplectus tabernaemontani*, comme cela aurait été le cas à Cavoitane sans notre intervention?

Est-il acceptable de voir détruire des milieux qui ont été sauvés, souvent de haute lutte, par les actions de nos prédécesseurs (marais de Jussy, de Laconnex, etc.), à cause de l'introduction de quelques espèces comme la Berce du Caucase, le

séneçon du Cap, etc. ?

Personnellement en tant que biologiste, conservateur aux CJB et membre de la Société Botanique de Genève, je refuse de n'être qu'un observateur qui constate et compte les espèces qui disparaissent, et de laisser derrière moi un monde appauvri, en grave déséquilibre, position que j'ai déjà exposée dans le Saussurea 30: 148-151. J'estime aussi que la Société botanique de Genève, en tant qu'association centenaire au service de la mise-en-valeur et de la connaissance de la diversité végétale, a également le devoir d'agir et de mettre, de temps à autre, ses forces au service de la défense de l'environnement.

Vous avez bien étudié la flore du Canton et vos travaux nous sont toujours extrêmement utiles pour mieux percevoir les changements qui ont affecté notre flore depuis lors. Je puis vous assurer que ce problème des espèces envahissantes est une situation nouvelle que vous-même et vos prédécesseurs n'ont jamais connu (il y a toujours eu des espèces qui s'installaient et disparaissaient, mais il ne s'agit pas de cela), car la Suisse, comme l'Europe en général, ne subit qu'aujourd'hui ce phénomène, pour des raisons historiques, trop longues à développer ici. En revanche, cette situation est bien connue depuis un demi-siècle dans d'autres continents et l'expérience des dégâts causés en Australie, aux Etats-unis, à Hawaï et dans bien d'autres contrées montrent que nous devons agir AUJOURD'HUI et ne pas attendre qu'il soit trop tard. Il n'est hélas plus possible de laisser faire la nature, dont les capacités de cicatrisation sont malmenées et à qui il faut davantage de temps pour s'adapter à des espèces qui arrivent sans prédateurs parasitaires ou autres, avec un avantage compétitif tel que les espèces indigènes sont littéralement submergées. Au risque de me répéter: il s'agit d'une situation de grave déséquilibre dont l'homme est responsable, et nous devons aider la nature à faire face à cette atteinte, notamment en arrachant ces espèces envahissantes.

En espérant que ces quelques explications puissent apporter un éclairage nouveau, je vous prie, de recevoir, chère Madame, mes meilleures salutations.

Genève, le 27 septembre 2006

D. JEANMONOD

